

## **3ème dose du vaccin anti-Covid : Spikevax® de Moderna n'est plus recommandé en France**

Abderrahim DERRAJI - 2021-10-15 19:29:50 - Vu sur pharmacie.ma

La Haute autorité de la santé (HAS-France) qui recommande l'utilisation du vaccin Pfizer-BioNTech (Comirnaty®) comme 3ème dose chez les populations cibles, préconise de surseoir à l'utilisation de Spikevax® de Moderna en attendant que l'Agence Européenne des médicaments (EMA) se prononce à son sujet. La campagne «3ème dose» cible en France les personnes âgées de plus de 65 ans, les immunodéprimés et leurs proches, les sujets à risque, notamment les obèses et les diabétiques. Le personnel soignant est également ciblé par cette campagne.

Faut-il le rappeler, la HAS s'est déjà prononcée au sujet des vaccins anti-Covid de rappel le 6 octobre 2021. Dans son avis, elle a préconisé l'utilisation du vaccin Pfizer-BioNTech mais n'a pas pour autant recommandé le recours au vaccin de Moderna, vaccin qui n'a toujours pas obtenu d'autorisation de mise sur le marché (AMM) en Europe pour l'indication 3ème dose de rappel.

La faible circulation du Sars-CoV-2 et l'étude entamée par l'EMA en vue de définir la population-cible et la quantité à administrer (Une dose ou une demi dose) explique la prudence adoptée par la HAS. Les décisions prises par les pays scandinaves qui ne vaccinent plus leurs jeunes par Spikevax® pourraient expliquer en partie la position de cette autorité sanitaire surtout que l'Islande est allée plus loin. Celle-ci n'utilise plus ce vaccin même chez l'adulte en raison d'études qui suggèrent un risque accru de cas de myocardites et de péricardites liées à ce vaccin. Cette décision contraste en partie avec la décision prise par les autorités sanitaires aux États-Unis. En effet, un comité d'experts vient de recommander cette semaine une dose de rappel par le vaccin Spikevax® pour certaines catégories de populations. Ce même comité a pris le mois dernier une décision similaire concernant le vaccin Comirnaty®.